

AGENT DE SERVICE (F/H)

Poste permanent

Entrepreneuriat, proximité, valorisation des ressources locales, recherche de l'excellence, attachement au travail bien fait et de qualité, transmission des savoir-faire... Ces valeurs vous font écho et vous les partagez ? Vous souhaitez vous impliquer dans un secteur d'activité riche et dynamique ? Alors rejoignez la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne (CMAB) !

Porte-parole de l'artisanat, la CMAB a pour objectif d'accompagner, de représenter et de défendre les intérêts des 75 000 entreprises artisanales comme de promouvoir l'Artisanat auprès des instances locales, régionales et nationales. Aux côtés des 100 membres élus par les chefs d'entreprises, les 800 collaborateurs sont très fiers de concourir à la réussite des jeunes en leur apprenant un métier et de s'investir et de participer au développement de l'économie de proximité avec les artisans.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bretagne recrute un Agent de service (F/H) pour son CFA de Saint-Malo (35).

Les missions principales :

Sous la responsabilité du directeur de CFA, vos principales missions sont les suivantes :

- Vous effectuez le nettoyage des locaux (salles de cours, espaces communs, sanitaires...) et le lavage de linge
- Vous entretenez le matériel de nettoyage
- Vous pourrez être amené(e) à effectuer des commandes de produits d'entretien, à réceptionner et distribuer les produits d'entretien sur le site
- Vous participerez à la préparation de réceptions (mise en place et présence pour le service)

Le profil requis :

- Vous justifiez d'une expérience sur un poste similaire. Vous maîtrisez le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Votre capacité d'adaptation, votre autonomie et votre sens de l'organisation se révéleront être des qualités indispensables pour ce poste.
- Vous aimez le travail en équipe.

Informations sur le poste :

- Localisation administrative : CFA Saint-Malo (35)
- Type d'emploi : permanent
- Temps de travail : Temps Plein
- Positionnement : Employé - Niveau 2
- Rémunération : selon statut du personnel des CMA

Modalités de candidatures :

- Référence de l'annonce (à rappeler dans la candidature) : **159-2024-09-C35SM**
- Date limite de candidatures : 18/10/2024
- Prise de fonction : dès que possible
- Candidatures à adresser au Président de la CMA de Région Bretagne.
- Vous vous reconnaissez dans cette annonce. Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation avec vos prétentions salariales, à l'adresse suivante : recrutement@cma-bretagne.fr

Avantages :

- Rémunération sur 13 mois
- Mutuelle santé prise en charge à 65 % par l'employeur
- Prévoyance prise en charge à près de 100% par l'employeur
- 17 jours de RTT
- CE
- Gare SNCF à proximité ; prise en charge transport en commun à 75%